



**COMMISSION SPÉCIALE D'ÉTUDE DU BUDGET 2007 ET DU PTI 2007-2009
DE LA VILLE DE MONTRÉAL (VOLET AGGLOMÉRATION) ET DES BUDGETS
DES SOCIÉTÉS PARAMUNICIPALES**

**Étude publique du budget 2007 et du PTI 2007-2009 de la Ville
(volet agglomération) et des budgets des sociétés paramunicipales**

RAPPORT ET RECOMMANDATIONS

**RAPPORT DÉPOSÉ AU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
LE 18 DÉCEMBRE 2006**

Service des affaires corporatives
Direction du greffe
Division du soutien aux commissions et comités du conseil
275, rue Notre-Dame Est - Bureau R.126
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone: 872-3770 Télécopieur: 872-9964

Montréal, le 18 décembre 2006

Président

M. Alan DeSousa, FCA
Arrondissement de Saint-Laurent

Vice-président

Mme Vera Danyluk
Ville de Mont-Royal

Membres

Mme Noushig Eloyan
Arrondissement
d'Ahunstic-Cartierville

M. Sammy Forcillo
Arrondissement de Ville-Marie

M. James V. Infantino
Arrondissement
de Montréal-Nord

M. Edgar Rouleau
Ville de Dorval

M. Bertrand A. Ward
Arrondissement
de Pierrefonds-Roxboro

Monsieur Claude Trudel
Président du conseil d'agglomération
Hôtel de Ville de Montréal

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de déposer, au nom de la Commission spéciale, le rapport d'étude publique et les recommandations relatives aux prévisions budgétaires 2007 et au PTI 2007-2009 de la Ville (volet agglomération) et des budgets des sociétés paramunicipales.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le président,

Le secrétaire-rechercheur,

ORIGINAL SIGNÉ

ORIGINAL SIGNÉ

Alan DeSousa, FCA

Amélie Régis

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Le processus d'étude publique	4
Le contenu du rapport	4
Les recommandations.....	5
Annexe : présences des commissaires.....	13

LE PROCESSUS D'ÉTUDE PUBLIQUE

Conformément à la résolution CG06 0457, le conseil d'agglomération a créé une commission spéciale chargée d'étudier les prévisions budgétaires 2007 et du PTI 2007-2009 de la Ville (volet agglomération) et des budgets des sociétés paramunicipales.

Dans le cadre des travaux préalables à la tenue de cette étude, un avis public a été diffusé dans deux grands quotidiens montréalais, un anglophone et un francophone, de même que sur le site Internet de la Ville. L'avis précisait les dates des séances de l'assemblée publique de la commission spéciale ainsi que les modalités de participation du public. De plus, l'ensemble des maires d'arrondissement, des conseillers de ville et d'arrondissement, des directeurs d'arrondissement ainsi que des maires des villes liées ont également été invités à participer à l'assemblée. Au total, près de 650 personnes ont été avisées de la tenue de cette étude.

L'étude publique du budget 2007 (volet ville agglomération) a eu lieu les 1^{er}, 5, 6, 8, 11 et 12 décembre 2006 à la salle du conseil municipal de la Ville. Le 14 décembre 2006, la commission spéciale a adopté ses recommandations.

Au cours des séances de l'assemblée, la commission spéciale a entendu les présentations du président du comité exécutif, M. Frank Zampino, du directeur général de la Ville, M. Claude Léger, du directeur principal du Service des finances et trésorier de la Ville, M. Robert Lamontagne, ainsi que celles de tous les services. Des périodes de questions et de commentaires du public étaient prévues à chaque séance. De plus, des périodes de questions et de commentaires ont été dédiées aux membres de la commission.

Le présent document peut être consulté à la Division du soutien aux comités et commissions du conseil de la Direction du greffe, bureau R-134 de l'hôtel de ville de même que sur le site Internet de la Ville de Montréal à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions. Pour informations: 514 872-3770.

LE CONTENU DU RAPPORT

Compte tenu des délais alloués à cette étude, le présent document ne contient que les recommandations adoptées par la commission spéciale lors de l'assemblée publique du 14 décembre 2006.

LES RECOMMANDATIONS

La commission spéciale du budget 2007 et du PTI 2007-2009 de la ville (volet agglomération) recommande :

Prévisions budgétaires 2007

R-1

D'adopter les prévisions budgétaires du budget général de fonctionnement pour l'agglomération de Montréal pour l'année 2007;

Mme Vera Danyluk et Mme Noushig Eloyan expriment leur dissidence.

Programme triennal d'immobilisations 2007-2009

R-2

D'adopter les prévisions budgétaires du programme triennal d'immobilisations 2007-2009 pour l'agglomération de Montréal;

Mme Vera Danyluk et Mme Noushig Eloyan expriment leur dissidence.

Étude publique du budget

R-3

Que les documents de base présentés au début du processus d'étude du budget soient la référence tout au long des travaux de la commission spéciale;

Adoptée à l'unanimité

R-4

Que les documents issus des services qui sont déposés séance tenante lors de l'étude du budget puissent être uniformes quant à leur forme et avec les documents reçus antérieurement;

Adoptée à l'unanimité

R-5

Que les principales orientations budgétaires énumérées lors du dépôt du budget soient clairement identifiées lors des présentations de chaque service ou direction;

Adoptée à l'unanimité

R-6

Dans les présentations faites lors de l'étude du budget, que les spécificités entre le budget municipal et le budget d'agglomération soient accompagnées de notes explicatives afin d'éviter toute confusion;

Adoptée à l'unanimité

Service des finances**R-7**

Que le Service des finances et la Direction du greffe soient mandatés pour évaluer et proposer à la Commission, en 2007, toutes suggestions visant à alléger l'étude du budget 2008;

Adoptée à l'unanimité

R-8

Que le Service des finances soit mandaté afin de poursuivre les travaux d'amélioration et d'adaptation du processus budgétaire à la nouvelle gouvernance de la Ville;

Adoptée à l'unanimité

R-9

D'acheminer, aux citoyens de l'île de Montréal lors de l'envoi du premier compte de taxes de l'année 2007, un rappel des dates importantes pour effectuer une demande de révision d'évaluation foncière;

Adoptée à l'unanimité

R-10

Compte tenu de la possibilité que les rôles 2007 s'appliquent pour une période de quatre ans, que le Service des finances s'assure d'informer les contribuables de cette situation et de vérifier, en conséquence, la justesse de leurs valeurs aux rôles;

Adoptée à l'unanimité

Service des affaires corporatives**R-11**

Tout en conservant une expertise de base à l'interne, que la Direction des affaires pénales et criminelles procède à un appel d'offres auprès des cabinets de pratique privée, dans un souci d'amélioration de la prestation de service par la poursuite dans les points de service de la Cour municipale et dans un souci de réduction de coûts rattachés à cette activité;

Adoptée à l'unanimité

Service des infrastructures, transport et environnement

R-12

Tout en suivant le processus décisionnel normal, d'accélérer le processus d'octroi des contrats en début d'année de manière à assurer une meilleure répartition des travaux au cours de l'année;

Adoptée à l'unanimité

R-13

De soumettre le plan directeur de gestion des matières résiduelles qui sera déposé au printemps 2007 à l'étude publique de la Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'environnement, le transport et les infrastructures;

Adoptée à l'unanimité

R-14

D'interpeller le gouvernement du Québec afin de reconduire le plus rapidement possible le programme Revi-sols pour les années à venir;

Adoptée à l'unanimité

R-15

Afin d'associer les citoyens au virage environnemental dans une perspective de développement durable, et dans une recherche de réduction des coûts, de mettre en place un plan d'action afin de sensibiliser la population à la réduction des matières résiduelles, à l'économie de l'eau et à la propreté;

Adoptée à l'unanimité

R-16

De favoriser la réfection des carrefours artériels les plus accidentés de l'île de Montréal afin de les rendre plus sécuritaires;

Adoptée à l'unanimité

R-17

D'élaborer un plan stratégique de développement à long terme pour assurer l'augmentation de l'achalandage du transport collectif dispensant un service efficace et sécuritaire;

Adoptée à l'unanimité

Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle

R-18

De caractériser l'offre de service de l'agglomération montréalaise au sport d'élite, de produire un portrait des clientèles afin d'actualiser les interventions, d'en faire rapport en étude publique à la Commission permanente du conseil d'agglomération sur les grands équipements et activités d'intérêt d'agglomération et de créer un Fonds d'immobilisation récurrent pour les équipements sportifs d'agglomération pourvu d'un budget annuel dédié aux études préalables aux investissements;

Mme Vera Danyluk exprime sa dissidence.

R-19

D'entreprendre des négociations en vue du renouvellement de l'entente MCCQ-Ville, en regard du Fonds des équipements culturels;

Adoptée à l'unanimité

R-20

Que la Ville, à l'occasion du renouvellement de l'entente MESS-Ville lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale, produise un bilan des actions menées afin de fixer les priorités d'intervention en développement social, volet lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale;

Adoptée à l'unanimité

R-21

De poursuivre l'effort de redressement et de remise aux normes du complexe sportif Claude-Robillard ;

Mme Vera Danyluk exprime sa dissidence.

R-22

De faire les démarches nécessaires auprès du gouvernement du Québec afin d'assurer une contribution annuelle récurrente pour le développement de Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal;

Adoptée à l'unanimité

Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine

R-23

D'élaborer un plan stratégique qui définit et positionne l'ensemble des fonctions immobilières municipales (incluant la fonction de grand propriétaire) et qui comprend un modèle organisationnel, un partage des rôles et responsabilités, des produits, des niveaux de services, des pistes d'optimisation, des stratégies et un plan de mise en œuvre;

Mme Vera Danyluk exprime sa dissidence.

R-24

De proposer des stratégies pour la résorption du déficit d'investissement et, à cet effet, qu'il procède au préalable à l'audit des bâtiments de plus de 500 mètres carrés;

Mme Vera Danyluk exprime sa dissidence.

R-25

De proposer une politique relative à l'utilisation des espaces assortis d'incitatifs financiers pour toute mesure d'optimisation appliquée;

Adoptée à l'unanimité

R-26

Que la Commission de la mise en valeur du territoire, de l'aménagement urbain et du transport collectif – volet ville et agglomération – ouvre un débat public sur la problématique du programme de subvention au logement (PSL) versus la construction de HLM;

Adoptée à l'unanimité

Sociétés paramunicipales

Office municipal d'habitation de Montréal

R-27

D'adopter les prévisions budgétaires de l'Office municipal d'habitation de Montréal pour l'année 2007;

Adoptée à l'unanimité

CONSIDÉRANT l'âge du parc de logements à loyer modique et les besoins pressants d'entretien et de rénovation;

CONSIDÉRANT l'importance, non seulement, de parer au plus urgent, mais aussi de faire de l'entretien préventif pour éviter la détérioration des bâtiments;

CONSIDÉRANT les besoins de plus en plus grands de clientèles de plus en plus démunies;

R-28

Que des représentations soient faites auprès du gouvernement du Québec pour un financement accru afin d'assurer la mise à niveau des habitations à loyer modique.

Adoptée à l'unanimité

R-29

Que des représentations soient faites auprès du gouvernement du Québec pour obtenir plus de soutien psychosocial;

Adoptée à l'unanimité

R-30

Que des représentations soient faites auprès du gouvernement du Québec pour éviter que le programme de supplément au loyer ne soit coupé, qui aurait pour effet d'allonger les listes d'attente pour des HLM et des logements sociaux;

Adoptée à l'unanimité

Corporation d'Habitations Jeanne-Mance

R-31

D'adopter les prévisions budgétaires de la Corporation d'Habitations Jeanne-Mance pour l'année 2007;

Adoptée à l'unanimité

Société du parc Jean-Drapeau

R-32

D'adopter les prévisions budgétaires de la Société du parc Jean-Drapeau pour l'année 2007;

Adoptée à l'unanimité

Société de transport de Montréal

R-33

D'adopter les prévisions budgétaires de la Société de transport de Montréal (STM) pour l'année 2007;

Adoptée à l'unanimité

CONSIDÉRANT le déficit récurrent de la STM malgré ses efforts visant à réduire les coûts d'exploitation;

CONSIDÉRANT la capacité de payer des usagers et les limites à la tarification;

CONSIDÉRANT que les Montréalais font déjà plus que leur juste part dans le financement du métro qui dessert la Rive-Sud et, bientôt, la Rive-Nord;

CONSIDÉRANT la nécessité d'améliorer le service pour accroître l'achalandage et offrir une véritable « alternative » à l'usage croissant de l'automobile;

R-34

Que des représentations soient faites auprès du gouvernement du Québec pour un financement accru du transport en commun dans un nouveau cadre financier.

Adoptée à l'unanimité

R-35

Que des représentations soient faites auprès de la Communauté métropolitaine de Montréal pour un partage des coûts équitable sur une base régionale;

Adoptée à l'unanimité

R-36

Que des représentations soient faites auprès du gouvernement du Québec pour définir clairement les règles de la SOFIL (Société de financement des infrastructures locales du Québec) afin que la STM puisse procéder aux projets d'infrastructures;

Adoptée à l'unanimité

R-37

Que soient précisées les modalités d'application de la Politique québécoise des transports collectifs visant à augmenter l'achalandage;

Adoptée à l'unanimité

R-38

Que la STM prenne des mesures adéquates pour minimiser les pertes liées au non-paiement des titres de transport;

Adoptée à l'unanimité

R-39

Afin de soulager le fardeau des usagers et permettant ainsi de ramener la clientèle qui a déserté les transports en commun, dans la perspective d'un développement durable, que la STM et l'agglomération développent un projet de financement récurrent à partir de nouvelles sources de revenu.

Adoptée à l'unanimité

Les recommandations ont été adoptées en assemblée publique le 14 décembre 2006.

• • •

ANNEXE : PRÉSENCES DES COMMISSAIRES

Séance du 1^{er} décembre 2006

Présents : M. Alan DeSousa, président
Mme Noushig Eloyan
M. Sammy Forcillo
M. James V. Infantino
M. Bertrand A. Ward

Absents : Mme Vera Danyluk, vice-présidente
M. Edgar Rouleau

Séance du 5 décembre 2006

Présents : M. Alan DeSousa, président
Mme Vera Danyluk, vice-présidente
Mme Noushig Eloyan
M. Sammy Forcillo
M. James V. Infantino
M. Bertrand A. Ward

Absent : M. Edgar Rouleau

Séance du 6 décembre 2006

Présents : M. Alan DeSousa, président
Mme Vera Danyluk, vice-présidente
Mme Noushig Eloyan
M. Sammy Forcillo
M. James V. Infantino
M. Bertrand A. Ward

Absent : M. Edgar Rouleau

Séance du 8 décembre 2006

Présents : M. Alan DeSousa, président
Mme Vera Danyluk, vice-présidente
Mme Noushig Eloyan
M. Sammy Forcillo
M. James V. Infantino
M. Bertrand A. Ward

Absent : M. Edgar Rouleau

Séance du 11 décembre 2006

Présents : M. Alan DeSousa, président
Mme Noushig Eloyan
M. Sammy Forcillo
M. James V. Infantino
M. Bertrand A. Ward

Absents : Mme Vera Danyluk, vice-présidente
M. Edgar Rouleau

Séance du 12 décembre 2006

Présents : M. Alan DeSousa, président
Mme Vera Danyluk, vice-présidente
Mme Noushig Eloyan
M. Sammy Forcillo
M. James V. Infantino
M. Bertrand A. Ward

Absent : M. Edgar Rouleau

Séance du 14 décembre 2006

Présents : M. Alan DeSousa, président
Mme Vera Danyluk, vice-présidente
Mme Noushig Eloyan
M. Sammy Forcillo
M. James V. Infantino
M. Bertrand A. Ward

Absent : M. Edgar Rouleau